



Image : Shutterstock.com

PRIORITÉ À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE ET AUX INFRASTRUCTURES

UNE ENTREVUE AVEC ALEXANDRE CUSSON, PRÉSIDENT DE L'UMO ET MAIRE DE DRUMMONDVILLE

PAR DENIS POULET

« Certains enjeux relèvent nettement des conseils municipaux ou des directions générales des municipalités. »



Alexandre Cusson, président de l'Union des municipalités du Québec

Que pensent les municipalités des enjeux actuels en loisir municipal? Nous avons cru bon de solliciter le point de vue du président de l'Union des municipalités du Québec, Alexandre Cusson, par ailleurs maire de Drummondville, dont les délégués à la 18^e Conférence du loisir municipal en 2017 gardent sûrement un excellent souvenir.

Agora Forum : Parmi les enjeux qui affectent le plus les services de loisir, d'après le sondage que nous avons mené récemment auprès de nos membres, quels sont ceux qui vous interpellent le plus?

Alexandre Cusson : Dans la liste d'enjeux révélés par le sondage auprès des membres de l'AQLM, vous mentionnez la plus grande diversité qui a pour effet de multiplier le panier de services. Effectivement, les changements démographiques préoccupent beaucoup les municipalités. On pense au vieillissement de la population, à la diversité culturelle, aux familles éclatées

(il y a des enfants qui ont deux adresses différentes). Ces changements ont un impact direct sur les services municipaux, dont ceux en loisir. Les villes occupent aussi une place grandissante dans les défis sociaux et économiques, mais les moyens pour relever ces défis doivent être à la hauteur de ces derniers.

Les principaux enjeux retenus mettent en évidence le recrutement et la rétention de personnel saisonnier. Or, c'est là aussi une préoccupation majeure, mais pas juste pour le personnel saisonnier. C'est toute la question du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre qui pose problème. Nos villes doivent être de plus en plus performantes et offrir un « bonheur citoyen » pour attirer et garder des travailleurs. Il y a là un défi dont les élus sont conscients et pour lequel ils appellent à l'aide vos services et vos associations.

AF : On peut avoir conscience des enjeux, mais ne pas réagir. Il semble que les villes mettent beaucoup de temps à trouver des solutions ou à s'engager

dans des voies qui permettraient de mieux relever les défis que posent ces enjeux.

AC : Il faut être conscient des limites des municipalités. C'est souvent une question d'argent. D'où notre demande de revoir la fiscalité municipale, notamment le transfert d'un point de TVQ. Cet argent, c'est une nécessité pour mettre à niveau ou améliorer nos infrastructures, et en construire de nouvelles pour mieux répondre aux besoins nouveaux, souvent hors des champs traditionnels des villes. Cette demande au Gouvernement du Québec est une priorité pour l'UMQ.

AF : Le renouvellement et la mise à niveau des structures est apparu comme un des enjeux majeurs des professionnels en loisir. Où se loge l'UMQ en la matière?

AC : La participation municipale est majeure dans les infrastructures et elle n'est pas toujours reconnue. Actuellement, il faut réduire les délais qui permettent de bénéficier des programmes d'investissements.

Au niveau des infrastructures, le fédéral investira 257 millions pour des projets touchant les loisirs, la culture et la vie communautaire. Si on inclut la part de Québec et des municipalités, cela donne jusqu'à 700 millions d'investissements potentiels, mais ce n'est pas beaucoup pour répondre aux besoins. Et n'oubliez pas que c'est un programme qui s'étale sur 10 ans. Tout cela conduit l'UMQ à vouloir exercer un leadership davantage à portée nationale et recruter des partenaires.

AF : Comment pouvons-nous être un de ces partenaires?

AC : En nous aidant à bien documenter les besoins de la population. On veut éviter de rénover ou de mettre à niveau d'importants équipements sans savoir si ceux-ci sont toujours pertinents ou empêchent de répondre à d'autres besoins plus criants. Les municipalités doivent être sensibilisées davantage aux

besoins nouveaux et se poser la question de l'accessibilité au plus grand nombre. Je pense par exemple à l'importance d'installer des modules de jeu pour enfants handicapés.

AF : L'enjeu de la collaboration municipale-scolaire est aussi soulevé. On constate des obstacles nombreux à cette collaboration et, surtout, l'augmentation des coûts d'utilisation de ces biens publics.

AC : Ce problème de la collaboration municipale-scolaire et celui des organismes subventionnés qui fonctionnent en silo est important et préoccupant. Un centre communautaire subventionné peut peut-être financer un gymnase, mais s'il y en a déjà un à l'école voisine? Il faut mieux faire. Chez nous, à Drummondville, la collaboration est grandissante, mais je suis d'accord avec vous, il faut revoir nos modèles en matière d'aménagement d'infrastructures publiques.

AF : Des regroupements de professionnels comme l'AQLM ou d'autres associations peuvent-ils aider les municipalités à mieux faire face aux enjeux actuels?

AC : En plus des besoins en infrastructures qu'il faut documenter, je pense à toute la question des camps de jour. Ces camps sont devenus un véritable service éducatif de garde, ce qui n'est pas le mandat des villes. Notre mandat parle d'un programme de loisir. Actuellement, on a un service qui déborde du cadre municipal. Là-dessus, votre aide pourrait être utile.

AF : Notre sondage a fait ressortir l'importance de l'affaiblissement des organismes bénévoles et le besoin de s'adapter au nouveau bénévolat comme enjeu du loisir municipal. Les « nouveaux » bénévoles ont des motivations, des attentes et une disponibilité différentes de leurs prédécesseurs ou des bénévoles traditionnels. Comment les municipalités doivent-elles composer avec ce nouveau bénévolat?

AC : C'est un problème interpellant. Sur le terrain, on sent un réel essoufflement des bénévoles. Les groupes ont maintenant besoin de subventions de fonctionnement pour engager des ressources rémunérées qui soutiennent les bénévoles. Je crois cependant que ce n'est pas à la ville, qui n'a pas de bénévoles, de trouver des solutions. Les associations peuvent réfléchir et nous faire réfléchir, elles peuvent nous proposer des avenues.

AF : Merci, Monsieur le Maire!

GYM PLUS inc.
Équipement de gymnase
819 479-5883

ARAQ
Association des responsables
aquatiques du Québec

Gagnant de
La bourse
ARAQ
Innovation
2017

Produit innovateur!
Basculez votre tremplin
et libérez votre piscine
Facile à utiliser / Fonctionnel / Sécuritaire

François Dubois
fdubois@gymplus.ca
1245 rue Hamel, Drummondville QC J2C 4X8
www.gymplus.ca